

Les objectifs de l'inventaire des plantes exotiques invasives sont de :

- connaître la répartition des espèces envahissantes dans le territoire de Lannion-Trégor agglomération,
- recueillir des informations sur les conditions écologiques dans lesquelles se développent ces espèces et leurs répercussions sur le territoire de Lannion-Trégor agglomération.

Afin d'aider l'utilisateur à remplir sa fiche d'inventaire et que celle-ci soit la plus complète possible nous avons mis en place un guide d'utilisation.

Les champs minimaux à remplir systématiquement sont :

- ❖ Observateur,
- ❖ Date,
- ❖ Commune ou lieu-dit (ou localisation plus précise),
- ❖ Nom de l'espèce identifiée

Si un de ces 4 champs est manquant, votre fiche ne pourra pas être correctement analysée.

Localisation du relevé:

Il est recommandé d'indiquer le plus précisément possible le lieu-dit ou de décrire la localisation du relevé. Un pointage précis de l'observation sur une photocopie de carte IGN 1/ 25 000ème, avec report du numéro de relevé, est conseillé afin d'éviter les descriptions complexes et les erreurs de communes.

Coordonnée :

Localisation sur un extrait de carte IGN, sur photo aérienne, ainsi que par coordonnées GPS.

Espèce invasives identifiées:

Pour chaque station relevée il suffit de renseigner le nom de l'espèce présente en précisant si c'est possible le nom de la plante en latin.

Surface du relevé:

La surface correspond à l'aire d'observation de la plante. Cette zone doit être homogène en termes de recouvrement et de nature de végétation.

Dans le cas où deux zones proches semblent relativement différentes suivant ces critères, il est préférable de réaliser deux relevés différents.

En revanche si la plante est présente sous formes de petites tâches (<3m²), il est conseillé de faire un seul relevé pour toutes les tâches et de faire figurer le nombre de pieds.

Abondance et nombre d'individus:

L'abondance des espèces est notée de façon simple selon 6 niveaux :

- Absence : la plante est absente du site,
- Sporadique : présence de quelques individus dispersés sur le site,
- Peu abondant : l'espace du relevé est recouvert à moins de 25 % par la plante,
- Moyennement abondant : entre 25 et 50 % de la surface du relevé sont recouverts par la plante,
- Abondant : 50 à 75 % de la surface du relevé sont recouverts par la plante,
- Très abondant : recouvrement par la plante supérieur à 75 %.

L'abondance d'une plante sera à faire figurer dans la colonne réservée aux commentaires.

Origine:

Si l'utilisateur a une idée sur l'origine de l'introduction de la plantes, il peut nous l'indiquer dans la zone réservée aux commentaires. Elle peut être humaine (travaux, aménagements, transport de terre contaminée ...) ou naturelle (crues, oiseaux, vent ...).

Echantillon:

Un échantillon de la plante pourra être recueilli afin de procéder à l'identification. Lors de la collecte d'un échantillon, il faut être attentif à ne pas disséminer l'espèce : l'utilisation d'un sac est donc recommandée.

Pour chaque échantillon, il est nécessaire d'attribuer une référence et de la faire figurer dans la fiche d'inventaire.

Photographie :

Les intérêts:

- ❖ localisation de la zone ;
- ❖ identification l'espèce.

A un cliché, il sera nécessaire d'attribuer une référence et de la faire figurer dans la fiche d'inventaire.

Habitat:

Pour chacun des relevés, il est peut être utile de faire figurer le type de milieu colonisé. Il sera à inscrire dans la colonne commentaire.

Voici une liste quelques milieux:

- ❖ Prés salés
- ❖ Plages de galets
- ❖ Milieux aquatiques non marins
- ❖ Lagunes
- ❖ Eaux douces stagnantes
- ❖ Eaux courantes
- ❖ Pelouses
- ❖ Prairies humides
- ❖ Forêts
- ❖ Forêts riveraines

- ❖ Tourbières et marais
- ❖ Rochers, éboulis et sables
- ❖ Falaises
- ❖ Dunes sableuses
- ❖ Terres agricoles
- ❖ Prairies
- ❖ Vergers, bosquets et plantations d'arbres
- ❖ Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocages
- ❖ Parcs urbains et grands jardins
- ❖ Villes, Villages et sites industriels
- ❖ Terrains en friche et terrains vagues
- ❖ Lagunes et réservoir industriels
- ❖ Jardin de particulier
- ❖ Bords de route
- ❖ Berge
- ❖ Sentier, Chemin

Remarque:

Si vous avez des indications supplémentaires veuillez nous les signaler au dos de la fiche d'inventaire. De même que si vous avez des éléments à nous proposer afin d'améliorer notre fiche ainsi que notre guide.